

Le mouvement communautaire québécois : plus on est de flou ...

Yann Fournis, Université du Québec à Rimouski

ABSTRACT

This article reviews some of the literature devoted to the “Québec community movement” (QCM) through a two-tiered reading. For the first tier, we propose a generic definition according to which the community movement is a heterogeneous set of mobilizations aimed at challenging the state's claim to a monopoly on the collective treatment of social reproduction. Then, for the second tier, we begin by questioning the objective of QCM as such in order to draw attention to the plurality that it covers. We then turn to Québec community studies, to highlight the gap between practical and theoretical approaches as well as an intellectual isolation that bears some similarities to the study of urban social movements.

RÉSUMÉ

La présente réflexion entend revenir sur une partie de la littérature consacrée au « mouvement communautaire québécois » (MCQ), avec une lecture en deux étapes. Nous proposons en premier lieu une définition générique selon laquelle le mouvement communautaire serait un ensemble hétérogène de mobilisations visant à contester la prétention étatique au monopole du traitement collectif de la reproduction sociale. Puis, en second lieu, nous interrogeons dans une première partie l'objectif du MCQ en tant que tel, pour mettre en évidence la pluralité qu'il recouvre. Dans une seconde partie, nous nous tournons vers les études communautaires québécoises, pour souligner le décalage entre les approches pratiques et théoriques et un isolement intellectuel qui n'est pas sans rappeler les études du mouvement social urbain.

Keywords / Mots clés : community-based, literature review, collective action, social policies / communautaire, revue de la littérature, action collective, politiques sociales

INTRODUCTION

Les mobilisations et actions communautaires au Québec sont un objet pour le moins paradoxal : en dépit d'une présence massive et structurelle auprès de l'État social québécois, elles constituent une réalité si fuyante qu'elles ne disposent pas vraiment d'un label consensuel. Leur réalité est pourtant imposante : en 2021, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale décompte ainsi pas moins de 8000 organismes communautaires au Québec, dont plus de 5300 ont été financés pour un montant total de plus de 1,5 milliards de dollars (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, 2022). Pour autant, la diversité et le flou semblent régner quant

à la définition du communautaire, sa variété interne ou même son appellation, très variable.¹ Le terme lui-même n'est pas évident puisque, à bien des égards, poser la question « du » communautaire est déjà suggérer *a priori* une solide réalité à un objet fragile, présupposant à la fois une unité, une dynamique d'organisation, un principe ou un cadrage (la communauté) et un espace (le Québec). Mais l'inverse n'est pas plus pertinent : peut-on vraiment ne pas prendre en compte cet air de famille qui relie toutes ces mobilisations et tous ces organismes sociaux, par-delà leur pluralité et diversité, dans un rapport difficile avec l'État autour de l'enjeu du traitement communautaire des problèmes sociaux sur le territoire?

Cet article propose donc une relecture d'une partie de la littérature sur le « mouvement communautaire québécois », autour d'une réflexion combinant deux niveaux : une réflexion sur *le mouvement communautaire* lui-même, pour mettre en évidence la pluralité à laquelle aboutit la littérature qui s'y consacre, et une réflexion plus épistémologique portant sur *la littérature* du mouvement communautaire, pour suggérer que la définition de celui-ci puise autant à son dynamisme propre qu'à une sorte d'échange inégal avec les sciences sociales québécoises, qui le structurent volontiers sans que lui-même ne les nourrissent fortement. Concrètement, la réflexion sur le mouvement communautaire sera guidée par ses définitions québécoises, entendues comme l'ensemble des mobilisations contestant le monopole étatique de la question sociale ou, plus précisément, un ensemble hétérogène de mobilisations plus ou moins organisées visant à contester la prétention étatique au monopole du traitement collectif de la reproduction sociale (Bélanger et Lévesque, 1992; Jenson, 1993). La réflexion sur la littérature du mouvement communautaire québécois (MCQ) sera pour sa part inspirée par le débat sur Mouvement social urbain, qui a souligné que ses postulats initiaux trop ambitieux n'infirmait pas l'intérêt d'un champ scientifique dynamique et original, unifié par des valeurs fortes (et souvent très critiques) et un questionnement heuristique et éthique exigeant sur les enjeux de l'urbanité.²

À la suite de travaux québécois classiques (Hamel, 1991, p. 29), le croisement de ces deux postures nous paraît heuristique pour aller au-delà du « flou », qui donne souvent des apparences de simplicité et de solidité à des ensembles complexes et dynamiques. Dans une première partie, nous reviendrons sur la diversité des définitions proposées et sur celle des enjeux portés par le MCQ pour rappeler la difficulté à aboutir à une vision commune de l'objet. Dans une deuxième partie, le regard se portera sur le champ des études du mouvement communautaire, pour constater que son originalité puise autant à son dynamisme qu'à son isolement. En conclusion, nous proposerons quelques prolongements possibles pour fixer des dimensions importantes du mouvement communautaire.

LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE QUÉBÉCOIS : PLUS ON EST DE FLOU ...

Le mouvement communautaire québécois est un objet passablement singulier. À égale distance de la sociologie de l'action collective et de celle de l'action publique, il incarne une mobilisation organisée autour du traitement des enjeux de la vie en collectivité. Cette définition est à la fois évidente (peu de textes la questionnent et, si elles le font, ce sera souvent selon des perspectives très différentes) et problématique : une fois cette première définition posée, sa réalité devient bien plus diversifiée qu'il n'y paraît en première analyse, du fait de la pluralité des définitions proposées dans la littérature, mais aussi de la diversité intrinsèque de son objectif (traiter les « problèmes sociaux »).

C'est en ce sens que nous qualifions de « flou » le champ d'études cristallisé autour de ces définitions, qui sont souvent diversifiées, non étanches et de pertinence potentiellement très étendue.²

Une définition impossible?

En première lecture, la littérature consacrée au MCQ apparaît comme éclatée, avec des définitions et des typologies différentes parce que fondées sur des paramètres multiples et hétérogènes. Une première grappe de définitions se centre ainsi sur « l'action communautaire », entendue comme micro-activité auprès des communautés. Certains parlent ainsi d'un type d'intervention collective, que ce soit une activité professionnelle de soutien à l'action collective en matière de développement et de résolution de problèmes sociaux (Lachapelle et Bourque, 2020; Comeau, Bourque et Lachapelle, 2018) ou une pratique ou méthode spécifique d'intervention communautaire (Lamoureux, Lavoie, Mayer et Panet-Raymond, 2008; Comeau, 2012). D'autres préfèrent mobiliser la notion de « métier du développement » pour montrer la diversité des compétences génériques et spécifiques nécessaires à l'action communautaire (Robitaille, 2006, 2016). Sur cette base, diverses typologies de l'action communautaire sont suggérées, visant à ordonner le MCQ en sous-univers de pratiques différenciées par la formalisation d'une expertise professionnelle ou d'un métier (voir notamment les typologies convergentes de Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette, 2007 et Lamoureux et al., 2008, qui témoignent de la place ambiguë du développement local ou territorial). Ces définitions microsociales se prêtent particulièrement bien aux approches les plus professionnalisantes du MCQ.

Une seconde grappe s'oriente plutôt vers une approche macrosociologique du mouvement communautaire, soit pour réaliser le tour de force d'en proposer une image d'ensemble (Depelteau, Fortier, Hébert et Langlois, 2013) ou en suggérer une analyse globale (Berthiaume, 2016; Berthiaume, Bergeron-Gaudin et Gaudreau, 2022), soit pour souligner certaines tendances structurantes (et en particulier l'articulation avec l'État : Jetté, 2008; White, 2001, 2019; Bourque, Jetté, 2018). Parmi ces approches à portée globale, certaines lectures souvent stimulantes soulignent les dynamiques génériques qui touchent l'ensemble du mouvement communautaire—souvent au prix de constats empiriques généraux et de principes abstraits qui perdent en précision ce qu'ils gagnent en extension, selon une logique de montée en généralité abrupte rendue délicate par la diversité même des milieux communautaires (Lamoureux, 2010). D'autres utilisent les analyses des politiques d'institutionnalisation du mouvement communautaire comme des sortes de « carottes » analytiques, qui explorent finement des portions du mouvement, par exemple la constitution de politiques transversales très ambitieuses (autour des politiques de santé [Jetté, 2008], de l'économie sociale [Arsenault, 2018]) ou de segments aux actions plus modestes, avec l'introduction de politiques de reconnaissance des groupes autonomes [White, 2012] ou l'ensemble très important de travaux sur des enjeux spécifiques [Dorvil et Mayer, 2011]). Ces approches se prêtent généralement à une lecture plus théorique ou critique de l'action communautaire et de ses rapports à l'État.

Mais ces deux approches sont plus complémentaires qu'opposées : la première s'appuie souvent sur une analyse historique du mouvement communautaire (Lamoureux et al., 2008; Lachapelle et Bourque, 2020) et la seconde puise à des cas empiriques concrets pour documenter les dynamiques structurantes du monde communautaire (par exemple, les CLSC [Jetté, 2008] ou la santé

mentale [White, 2019]). Elles partagent l'enjeu de l'équilibre à trouver dans l'étude d'un objet aussi complexe que le mouvement communautaire, entre fondement empirique et montée en généralité. Une piste possible en ce sens serait de changer la focalisation, en associant la lecture par le haut (la « régulation de contrôle » qui fait des organisations communautaires des objectifs des politiques publiques) à la lecture par le bas (la « régulation autonome » que construisent les organisations communautaires dans leurs actions quotidiennes) pour les articuler autour de la « régulation conjointe » (Reynaud, 1988).

Des causes infinies?

La diversité du MCQ tient aussi à celle de son objectif, avec des problèmes sociaux ou des « causes » dont le flou autorise une entrée par des thèmes et secteurs d'activité très différents. Ainsi, les problèmes thématiques traités par les organismes communautaires sont très différents—ils renvoient à l'infinie variété des causes portées par les organismes communautaires et plus ou moins reconnues par l'État (sur ces transformations, voir Dorvil et Mayer, 2001). Retenons ici un classement succinct.

Ils peuvent d'abord renvoyer aux différentes facettes de la question sociale, allant des risques sociaux traditionnels (lutte à la pauvreté [Tremblay, Tremblay et Tremblay, 2006; Ulysse et Lesemann, 2007] ou santé publique et communautaire [Jetté, 2008]) aux questionnements plus récents témoignant des nouvelles dimensions des luttes pour l'émancipation sociale (organisations féministes [Masson, 2012] ou intégration des personnes immigrantes et lutte antiraciste, etc.). Les organisations communautaires peuvent aussi traiter des enjeux du développement communautaire (Savoie, 2000; Favreau et Lévesque, 2000; Comeau, 2001), ou de ses variantes plus strictement spatiales, qu'elles soient locales (Joyal, 2002, 2012), rurales, ou territoriales (Jean, 2012, 2020). Cette diversité thématique se reflète aussi dans la diversité des secteurs sociétaux d'intervention (la question sociale relevant des organisations communautaires et la question économique de l'économie sociale et solidaire [Lévesque, Mendell, 1999]) ou, plus prosaïquement, dans le secteur des politiques publiques, qui permet souvent de distinguer le halo des organismes autonomes (White, 2001) du noyau dur bien plus structuré (Santé et Services sociaux [Bourque et al., 2007] ou Éducation [Hamel, Jouve, 2008]), ce qui débouche sur une distinction entre « deux filières majeures d'emplois en organisation communautaire que sont les réseaux public et associatif » (Comeau, Duperré, Hurtubise, Mercier et Turcotte, 2007, p. 73). Enfin, insistons sur le fait que le label « communautaire » est par définition inépuisable, puisqu'il est utilisable par toute mobilisation locale prétendant à défendre les intérêts collectifs d'une localité/communauté : mouvements citoyens (Patsias et Patsias, 2006), mouvements urbains (Germain, Morin et Sénécal, 2005), contestations et mouvements territoriaux (Tremblay et Fournis, 2016), etc.

Ces différentes couches des « problèmes sociaux » traités par les organismes communautaires témoignent de la multiplicité des équilibres atteints entre les revendications portées par les mouvements sociaux et les solutions proposées par l'État par des politiques publiques, puis de la sédimentation historique sous la forme d'un tissu reliant État et mouvement communautaire. À bien des égards, ceci rappelle la difficulté à penser les causes de ces mouvements coincés dans l'entre-deux entre le mouvement ouvrier et les « nouveaux mouvements sociaux » (NMS)—comme le mouvement social urbain, organisé sur des enjeux trop éloignés du monde du travail pour être

« ouvrier » mais un peu trop « vieux » pour la littérature sur les NMS (Pickvance, 2003). Mais il serait en tout cas très intéressant de repositionner cette construction État/communauté des problèmes sociaux dans la littérature sur les rapports historiques entre mouvements et États. Nul doute que l'action des organisations communautaires représenterait une catégorie heuristique entre les arrangements liés au bien-être et ceux liés à la bureaucratisation de la société (Cattacin, Giugni et Passy, 1997), comme l'indiquent les travaux soulignant l'hybridation croissante des logiques bureaucratiques et communautaires et le jeu politique qu'ils permettent, autour du fonctionnement, des types de financement, etc. (à ce sujet, voir notamment Paumier, 2022).

LE CHAMP DES ÉTUDES DU MCQ : LES PARADOXES DE L'AUTONOMIE

Si le MCQ est complexe, traversé de divisions majeures et uni par de grands paramètres, le champ d'étude présente un peu les mêmes traits : les études communautaires québécoises, unifiées par des principes aussi généreux que généraux, prennent une forme composite, qui témoigne d'un décalage entre les approches pratiques et théoriques envers leur objectif et d'un isolement qui n'est pas sans rappeler les constats tirés des études du Mouvement social urbain.

Un champ d'études dynamique et novateur

L'analyse du MCQ partage une part des qualités et défauts des travaux sur le mouvement social urbain (Pickvance, 2003; Mayer, 2006). Elle s'est développée pour rendre compte de l'échec des politiques de développement à visée d'intégration des années 1960 (restructuration urbaine et développement régional) et a rappelé la nécessité d'inventer une analyse du mouvement communautaire en mesure de saisir le rôle moteur des conflits (globaux ou locaux) dans la lutte pour la reconnaissance et le traitement collectif des problèmes sociaux. Il s'agit donc d'une analyse qui est en rupture avec une sociologie consensuelle. Cette rupture présente des avantages et des inconvénients.

Parmi les avantages, le plus évident est qu'il existe un consensus à la fois vague et général quant aux paramètres de base du MCQ qui puisent à sa triple origine. Les deux premières relèvent de l'histoire communautaire américaine, avec la tension entre le courant conflictuel à la Saul Alinsky (Shragge, 2006) et le courant consensuel à la Murray Ross (Bourque, 2008). À cette histoire américaine, le Québec a ajouté la tension structurante entre État et société civile (par exemple, Bergeron-Gaudin, 2019), qui s'est traduite par une trajectoire de professionnalisation et d'institutionnalisation croissantes (Bélanger et Lévesque, 1992) sous la pression incessante de réformes néolibérales (Lévesque, 2005). Cette double tension (consensus/conflit d'une part, mobilisation/État de l'autre) est au cœur même du mouvement communautaire québécois, et a généré un corpus de littérature original, propre au Québec, à la fois pertinent socialement (avec une forte dimension de recherche appliquée et de proximité au milieu), très dynamique pour ce qui est de la recherche (avec des revues comme *Nouvelles Pratiques sociales*, des manuels propres et des débats internes, etc.) et stimulant intellectuellement (dans une tension entre des notions à grande extension [Bourque et al., 2007] et des noyaux conceptuels plus restreints).

Toutefois, la littérature souligne aussi des inconvénients de ces logiques de constitution d'un champ d'études. Quelques angles morts concernent le MCQ lui-même et témoignent d'une certaine forme de déradicalisation du mouvement, où l'usure de ses mécanismes originels conduirait vers des logiques de plus en plus consensuelles et para-institutionnelles, avec notamment : la dis-

parition du conflit; la place ambiguë du pouvoir et des inégalités structurelles (genre, race, etc.); l'évaporation structurelle des finalités de changement social sous la pression d'exigences de pratiques (Berthiaume et al., 2022); la dénonciation ritualisée et formelle d'un *deus ex machina* (néolibéralisme, démission de l'État), etc. À ceci s'ajoute ce qui est peut-être une spécificité québécoise : la complexité singulière d'un champ liant action collective et secteurs de politiques publiques de manière contradictoire, avec des mécanismes lourds chargés de générer un ordre négocié. Il en va ainsi des politiques descendantes (notamment en matière sociale et d'enseignement), mais aussi de la concertation, qui vise à insérer les organisations dans le champ communautaire, au prix d'un usage systématique (l'hyperconcertation) aussi chronophage que centrifuge (faute de pilotage global et de stratégie de territorialisation) et démobilisateur (épuisement des ressources et professionnels, désincitation des amateurs et citoyens, etc.) (Bourque, 2008).

Encore une fois, ces tendances sont très proches du Mouvement social urbain, dont les forces ont été fragmentées par un mélange d'institutionnalisation et de néolibéralisation et face auquel l'État tente de garder la main en se réappropriant les catégories militantes (Mayer, 2006). Pourtant, il y a peut-être là quelque chose de plus, du fait de la multiplicité des entrées disciplinaires sur MCQ : tout se passe comme si la vocation appliquée des approches disciplinaires dominantes en la matière poussait à une approche plutôt inductive. Certaines disciplines font ainsi du communautaire un objectif majeur—notamment le travail social, qui a entrepris des travaux considérables parce que vitaux pour la discipline (Bourque et al., 2007), ainsi que les travaux autour de l'économie sociale, qui sont devenus catalyseurs dans les études communautaires après 1998 et où les enjeux du monde du travail, des conditions de vie et du développement local relèvent d'un même « système d'innovation fondé sur la concertation » (Klein, Fontan, Harrisson et Lévesque, 2014). Ce sont essentiellement ces approches qui ont produit un courant original très dense sur les organisations communautaires (pour des résumés succincts, voir Doré, 1985; Bergeron-Gaudin, 2019; Berthiaume et al., 2022) ou, plus rarement, c'est l'utilisation de concepts tirés de la littérature sur la mobilisation sociale (Klein et Tremblay, 1989), associative (Jetté, 2017) ou citoyenne (Mercier, Bourque et St-Germain, 2009) qui ont contribué à produire ce courant original. Il y a ensuite les approches qui y font des apports moins systématiques et pour lesquelles les organisations communautaires relèvent plus d'un domaine connexe (études régionales, sociologie du développement [Robitaille, 2016], etc.). Enfin, certaines approches proposent des travaux stimulants mais isolés, qui les empêchent de structurer pleinement le champ (sociologie des politiques publiques [White, 1994], philosophie [Vibert, 2007], science politique, etc.). Soulignons notamment ces quelques travaux qui mobilisent des notions et concepts issus de la littérature sur les politiques publiques et l'État (Vaillancourt, 2019; Rochefort, Rosenberg et White, 2008; White, 2019; Paumier, 2022).

De manière générale, le cadrage intellectuel le plus courant est donc centré sur une analyse à portée plutôt empirique ou inductive des mobilisations communautaires, laquelle se prête assez bien à la multiplicité et l'hétérogénéité des définitions et des typologies déjà soulignées. Plus largement, cette analyse favorise aussi des définitions ad hoc et larges du champ, qui permettent de stabiliser un champ d'études autour d'un jeu stratégique de floutage des enjeux. Toutefois, cette réalité puise aussi à une autre caractéristique des études communautaires : l'isolement du champ.

Un champ d'études isolé

Le champ sur le MCQ s'est largement construit dans une logique d'accompagnement des organismes communautaires, où des enquêtes empiriques très riches nourrissent un effort inductif de montée en généralité, débouchant naturellement sur des conclusions théoriques. Un constat similaire a déjà été fait pour d'autres champs connexes qui, comme le développement régional et territorial (Lacour et Proulx, 2012), doivent à la fois rendre des comptes à un champ scientifique en expansion et à un champ de pratiques moins centré sur le ciel des théories que sur le terrain de la mise en œuvre. La ressemblance entre ces deux types de littérature est d'autant plus évidente qu'ils se sont largement entremêlés depuis les années 1980, notamment dans les travaux de B. Lévesque, H. Dionne et J.-L. Klein à l'UQAR ou à l'UQAC, qui ont documenté le passage d'une logique de confrontation entre les organismes communautaires régionaux et l'État à une logique de partenariat plus fructueuse (Dionne, Gagnon et Klein, 1986; Gagnon et Klein, 1992). Pourtant, il existe une forte différence entre ces deux littératures : relativement minces au Québec, les études régionales se sont systématiquement inspirées d'autres disciplines et de champs académiques étrangers pour se renforcer et aboutir à une approche québécoise à la fois plurielle et empirique. Or, les recherches sur le milieu communautaire au Québec semblent plutôt relever, sinon d'un isolement comparable à ce qui avait déjà été observé quant au mouvement social urbain, tout au moins d'une difficulté à faire fructifier ces apports externes pour générer des hypothèses théoriques fortes. On se souvient que le Mouvement social urbain, au-delà de sa forte ambition théorique, devait son originalité à une coupure avec d'autres champs scientifiques aux objectifs pourtant connexes. Or, à l'exception de CRISES (nous y reviendrons), ce constat de solitude n'est pas sans justesse pour les études du MCQ, avec la nuance qu'il s'agit sans doute moins d'un isolement pur et simple, condamnant au monologue, que d'un échange inégal menant à un dialogue asymétrique.

Rappelons d'abord que ce champ est fondé sur un postulat théorique ferme : les luttes autour des conditions de vie (la reproduction et la redistribution sociales) sont centrales dans la société (le « second front » ou le « contrat social providentiel ») et elles se passent sur une scène politique qui leur est propre, fondée sur un échange politique serré entre les associations et l'État autour de « l'invention du social ». De manière explicite (autour des travaux de B. Lévesque) ou souvent implicite (après tout, est-il vraiment indispensable de justifier la lutte contre la misère humaine?), tous ces travaux rappellent fermement que le MCQ est cet acteur historique qui a émergé des conflits sociaux des années 1960-70 pour relier les luttes économiques (avec les syndicats), les luttes de redistribution (avec les organismes communautaires) et les luttes pour la reconnaissance (avec les NMS ou les nouvelles minorités) (Jenson, 1993). Or, pour des raisons différentes, les études sur le MCQ ont finalement peu incorporé les percées majeures de champs scientifiques connexes.

Revenons sur les deux pôles forts que sont les modalités d'intervention communautaire et l'économie sociale. Les premières restent essentiellement à portée pragmatique, centrées sur la cristallisation d'un corps de connaissances fines sur le fonctionnement d'un champ hyper-complexe et où les pratiques restent encore à normaliser. Les travaux plus globaux n'offrent généralement pas de définition générale du MCQ qui nécessiterait un usage systématique d'autres corpus de littérature (politiques publiques, action collective); ils privilégient plutôt une logique de cueillette d'éléments heuristiques permettant de prolonger des hypothèses préexistantes. Pendant un temps, les travaux du CRISES autour de B. Lévesque ont proposé une redéfinition forte des paramètres

structurant l'ensemble du développement socioéconomique du Québec, mais ils semblent avoir connu une sorte de glaciation autour de 1998-2000, lorsque l'approche large en fonction d'économie politique (sur le modèle québécois de développement [Bourque, 2000]) est laissée de côté pour une approche plus resserrée sur la seule économie sociale.³ Une telle approche permet une démultiplication des travaux sous des angles particuliers (le territoire notamment), mais sacrifie en partie les liens avec le monde communautaire dans son ensemble, ainsi que la notion de communauté (utilisée le plus souvent comme objet) et celle d'économie politique, le modèle québécois devenant un postulat qui n'est plus à approfondir.⁴

Dans ces conditions et sauf exception, le dialogue entre les analyses du MCQ et les autres sciences sociales québécoises est resté inégalitaire et décevant. Certes, les analystes des organisations communautaires ont pu occasionnellement se nourrir de concepts issus d'autres champs (tels que la théorie de la structuration d'A. Giddens) pour solidifier leur objectif, mais la réciproque a été bien plus discrète : on trouvera peu de propositions ambitieuses susceptibles de bousculer les sciences sociales québécoises, soit en faveur d'un recentrage de ces disciplines sur le communautaire (comme originalité majeure du fonctionnement de la société québécoise), soit en faveur de notions qui auraient permis de nouer des liens avec des objectifs internationaux ou d'autres luttes sociales (avec une montée en généralité du type « droit à la ville » du Mouvement social urbain). Une voie intermédiaire aurait été de nouer des liaisons fructueuses avec des champs proches, mais l'effort n'a sans doute pas été mené à terme, alors même que les organisations communautaires sont indissociables des mobilisations les plus novatrices à la fois dans les milieux ruraux, avec les organismes de gestion en commun (Dionne et Klein, 1982), et dans les milieux urbains, avec les corporations de développement économique communautaire à Montréal (Fontan, 1994).

Et, dans le même esprit, il reste le sentiment que toute la réflexion politique du MCQ a été aspirée par l'enjeu (certes essentiel) du seul rapport avec l'État, privant le milieu d'une réflexion forte sur les dynamiques internes au MCQ, sur les rapports à nouer avec les partenaires externes (quid du pouvoir local?), et les autres mobilisations démocratiques (citoyens, contestations locales, mouvements radicaux)—mais le privant aussi, paradoxalement, d'une réflexion stimulante sur les dynamiques internes de l'État et de ses différentes composantes. Et, de manière générale, il est finalement assez surprenant de constater l'absence d'une contribution significative de la littérature sur le MCQ à la réflexion sur l'intégration des citoyens à une démocratie qui apparaît pourtant en crise.

CONCLUSION

À l'issue de ce bref aperçu, le mouvement communautaire québécois et « sa » littérature semblent partager les traits d'une réflexion originale, à la fois dynamique et isolée. Une part de ce constat renvoie à l'histoire et la trajectoire du MCQ : le champ du MCQ est le produit d'un mariage heureux entre la réflexion critique du structuralisme (post-fonctionnaliste pour ceux qui se centrent sur les problèmes sociaux, postmarxiste pour ceux qui s'inspirent de la théorie de la Régulation) et la théorie américaine de la mobilisation des ressources. La première permet de conserver la finalité radicale malgré l'institutionnalisation du mouvement social, grâce à des notions de gouvernance partenariale et de compromis qui traduisent l'émergence d'un tissu institutionnel contradictoire combinant concertation et contestation. La seconde permet de démontrer que l'action collective, même radicale, exige une réflexion pratique poussée, intégrant les moyens et les ressources, les

modalités techniques et les dynamiques d'entrepreneuriat organisationnel dans un rapport—soulignant, à travers des notions telles que l'*empowerment*, que l'institutionnalisation se joue aussi au niveau des pratiques et du quotidien.

Mais une part renvoie aussi à la situation présente de champs social et intellectuel qui se sont cristallisés entre 1996 et 2003, et qui peinent à faire face aux recompositions profondes de la société québécoise depuis le milieu des années 2010 (crises économiques successives et crise de santé publique, politiques austéritaires, recentralisation et fragilisation de la gestion étatique du social, fragilisation de la configuration partisane dominante depuis les années 1970, etc.). Si une réflexion s'entame aujourd'hui à cet égard (Guay, Durand-Folco et Ikebe, 2022), nous retiendrons ici seulement trois voies possibles qui gagneraient peut-être à être pensées ensemble. Une réflexion globale sur les rapports entre l'État et le MCQ gagnerait à renoncer à une lecture unilatérale (d'une part ou de l'autre) pour analyser ces « échanges politiques » comme touchant précisément à la forme et l'unité des intérêts sociaux (Crouch, 1993), entre prise de contrôle (proche de la gouvernamentalité foucauldienne) et construction politique des intérêts (proche de la gouvernance néo-corporatiste [Molina et Rhodes, 2002]). Une réflexion microsociale gagnerait à investir plus avant la réflexion sur la production des politiques publiques par leurs publics et les territoires, pour intégrer la diversité des milieux politiques qui les peuplent : les autres interlocuteurs de la démocratie locale, élus et citoyens (assumant en particulier l'enjeu de la tension entre démocratie représentative, participative, etc.). Enfin, entre ces deux échelles se joue sans doute la consistance du « modèle québécois de développement », au travers des paramètres majeurs de la gouvernance sectorielle du milieu communautaire, permettant d'envisager à la fois ce secteur dans sa spécificité (tant la question sociale est spécifique et évolutive) et dans ses rapports avec les autres (notamment les secteurs économiques et ceux liés aux ressources). Peut-être est-il temps de remettre le modèle québécois sur le métier?

NOTES

1. Illustrons sans prétention d'exhaustivité : « action communautaire » (D'Amours, 2002; Shragge, 2006; Lamoureux et al., 2008; Fontaine, 2013; Jetté, 2017), « organisme(s) et organisation(s) communautaire(s) » (Doré, 1985; Bourque et al., 2007; Savard, Harvey et Tremblay, 2008; Depelteau et al. 2013; Jetté et Bergeron-Gaudin, 2020), « développement des communautés » ou « développement économique communautaire » (Mercier et Bourque, 2021; Favreau et Lévesque, 2000), « mouvement populaire et communautaire » (Bélanger et Lévesque, 1992), « modèle communautaire » (Godbout, 1990), « secteur communautaire » (White, 2001; Bourque et Jetté, 2018), « paradigme sociocommunautaire » (Dorvil et Mayer, 2001), etc.
2. Sans pouvoir mener ici une revue systématique de ces définitions, retenons la proposition consensuelle de Bourque et al. (2007), lesquels établissent une distinction entre l'action sociale ou l'approche sociopolitique (centrées sur la lutte conflictuelle pour les droits sociaux), l'approche du développement local (qui vise à résoudre des problèmes locaux par une participation communautaire plutôt consensuelle), l'approche socio-institutionnelle (qui entend renforcer la capacité d'agir des personnes et communautés face aux programmes et services publics) et l'approche sociocommunautaire (qui veut développer la capacité d'agir des personnes et renforcer les solidarités de proximité dans leur environnement communautaire). Mais cette base est assez minimale, puisqu'elle côtoie des définitions alternatives nombreuses, au sein du mouvement communautaire autonome (avec Lamoureux et al. [2008, p. 92] et les trois modèles en intervention communautaire), du mouvement de l'économie sociale (avec par exemple Favreau et Lévesque [2000] qui valorisent les convergences entre économie sociale, organisation communautaire et développement local, alors que Favreau [2008] rappelle l'existence de deux grandes « familles », associative et

- coopérative, dans l'économie sociale), du développement communautaire (avec Tremblay, Fontan et Klein, 2009 et les deux types de développement communautaire, libéral ou progressiste), etc.
3. Sur le cadre conceptuel de l'économie politique québécoise du CRISES comme conception mouvementiste de la théorie de la Régulation où le « modèle de développement » est un paradigme d'action collective à la Lipietz, voir : Bélanger et Lévesque, 1992; Lévesque et Mager 1992, 1995; Lévesque, Bourque et Vaillancourt, 1999; Lévesque, 2001, 2002, 2005.
 4. Le mouvement social urbain était un label unifiant d'auteurs qui se voulaient critiques envers les travaux classiques. Ces critiques étaient d'origines diverses mais un peu isolés par leur objet « urbain ». Ils se sont saisis d'un programme fort à l'ambition un peu démesurée (les lieux de reproduction comme second front de lutte anticapitaliste) lequel, après un *aggiornamento* conséquent, a permis d'identifier les lignes de conflits qui structurent encore la scène urbaine aujourd'hui (la consommation collective, la contestation de l'État, et la dimension culturelle des mobilisations) (Pickvance, 2003; Mayer, 2006).

RÉFÉRENCES

- Arsenault, Gabriel. (2018). *L'économie sociale au Québec: une perspective politique*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bélanger, Paul R., et Lévesque, Benoît. (1992). Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963–1992). Dans Daigle, Gérard (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis* (pp. 713–747). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Bergeron-Gaudin, Jean-Vincent. (2019). L'organisation communautaire en travail social au Québec : origines, trajectoire et tensions, *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 80–99.
- Berthiaume, Annabelle. (2016). *La gouvernance néolibérale et les organismes communautaires québécois : étude de la Fondation Lucie et André Chagnon* [maîtrise en travail social]. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Berthiaume, Annabelle, Bergeron-Gaudin, Jean-Vincent, et Gaudreau, Louis. (2022). L'organisation communautaire au Québec; quelques zones d'ombre dans l'état des connaissances, *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, 39(1), 45–61.
- Bourque, Denis, et Jetté, Christian. (2018). Nouvelle gestion publique et les rapports entre l'État et le secteur communautaire. Dans Grenier, Josée, et Bourque, Mélanie (dir.), *Les services sociaux à l'ère managériale* (pp. 149–176). Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Bourque, Denis, Comeau, Yvan, Favreau, Louis, et Fréchette, Lucie (dir.). (2007). *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, Gilles L. (2000). *Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Cattacin, Sandro, Giugni, Marco et Passy, Florence. (1997). *Mouvements sociaux et état : mobilisations sociales et transformations de la société en Europe*. Arles, France : Centre européen de la culture/Actes Sud.
- Comeau, Yvan. (2001). La structuration des stratégies du mouvement associatif : l'émergence et la diffusion du développement économique communautaire (DÉC). Dans Dorvil, Henri, et Mayer, Robert (dir.), *Problèmes sociaux. Tome I : Théories et méthodologies* (pp. 335–355). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Comeau, Yvan. (2012). Les stratégies d'intervention sociopolitique favorables à l'action collective, *Reflets*, 18(1), 61–90.
- Comeau, Yvan, Bourque, Denis, et Lachapelle, René. (2018). *L'intervention collective : convergences, transformations et enjeux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Comeau, Yvan, Duperré, Martine, Hurtubise, Yves, Mercier, Clément, et Turcotte, Daniel. (2007). Intervenir pour le développement et l'innovation : l'organisation communautaire dans les réseaux public et associatif. *Revue Organisations & territoires*, 16(1), 73–80.
- Crouch, Colin. (1993). *Industrial relations and European state traditions*. Oxford [England], New York : Clarendon Press.
- D'Amours, Martine. (2002). Économie sociale au Québec : vers un clivage entre entreprise collective et action communautaire. *Recma : Revue internationale de l'économie sociale*, 284, 31–44. doi : 10.7202/1022268ar

- Depelteau, Julie, Fortier, Francis, Hébert, Guillaume, et Langlois, Philippe. (2013). *Les organismes communautaires au Québec : financement et évolution des pratiques*. Montréal : IRIS.
- Dionne, Hugues, Gagnon, Christiane, et Klein, Juan-Luis (dir.). (1986). *Du local à l'État : les territorialités du développement*. Chicoutimi/Rimouski : Université du Québec à Chicoutimi/Université du Québec à Rimouski. URL : <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/1939/> [29 juin 2023].
- Dionne, Hugues, et Klein, Juan-Luis. (1982). L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale. *Interventions économiques*, 8, 85–89.
- Doré, Gérald. (1985). L'organisation communautaire : définition et paradigme, *Service social*, 34(2-3), 210–230.
- Dorvil, Henri, et Mayer, Robert. (2001). *Problèmes sociaux. Tome I : Théories et méthodologies*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, Louis. 2008. *Entreprises collectives : les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, Louis, et Lévesque, Benoît. (2000). *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Fontaine, Annie. (2013). La quête d'autonomie de l'action communautaire au Québec : mission ou illusion collective? *Le Sociographe*, hors-série 6(5), 205–219.
- Fontan, Jean-Marc. (1994). Le développement économique communautaire québécois : éléments de synthèse et point de vue critique. *Lien social et Politiques*, 32, 115–125.
- Gagnon, Christiane, et Klein, Juan-Luis (dir.). (1992). *Les partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Germain, Annick, Morin, Richard, et Sénécal, Gilles. (2005). L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État? *Lien social et Politiques*, 52, 129–138.
- Godbout, Jacques T. (1990). Le communautaire et l'appareil. *Questions de culture*, 16, 239–260.
- Guay, Emanuel, Durand Folco, Jonathan, et Ikebe, Shannon. (2022). Régulation, innovation, économie sociale et transformations du modèle québécois : une analyse des travaux de Benoît Lévesque. *Revue Interventions économiques*, 67, 1–17. doi : 10.4000/interventionseconomiques.16520
- Hamel, Pierre, et Jouve, Bernard. (2006). *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, Pierre. (1991). *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains montréalais*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Jean, Bruno. (2012). Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, 649–672.
- Jean, Bruno. (2020). Les politiques publiques de développement des milieux ruraux : la Politique nationale de la ruralité du Québec revisitée. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 109–115.
- Jenson, Jane. (1993). All the world's a stage: Ideas, spaces and times in Canadian political economy. Dans Jenson, Jane, Mahon, Rianne, et Bienefeld, Manfred (dir.), *Production, space, identity: Political economy faces the 21st century* (pp. 143–169). Toronto : Canadian Scholars' Press and Women's Press.
- Jetté, Christian. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Jetté, Christian. (2017). Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance : une réalité historique, politique et sociologique. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 23(1), 28–56.
- Jetté, Christian, et Bergeron-Gaudin, Jean-Vincent. (2020). Innovation sociale et travail institutionnel : le rôle des organismes communautaires dans l'évolution des politiques sociales au Québec. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 11(1), 43–61.
- Joyal, André. (2002). *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Sainte-Foy, Québec : Éditions de l'IQRC.
- Joyal, André. (2012). Le développement local au Québec : trois décennies de contributions. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4, 673–690.

- Klein, Juan-Luis, Fontan, Jean-Marc, Harrisson, Denis, et Lévesque, Benoît. (2014). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans Klein, Juan-Luis, Laville, Jean-Louis, et Moulaert, Frank (dir.), *L'innovation sociale* (pp 193–246). Toulouse : Érès.
- Klein, Juan-Luis, et Tremblay, Pierre-André. (1989). Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(1), 99–111.
- Lachapelle, René, et Bourque, Denis. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lacour, Claude, et Proulx, Marc-Urbain. (2012). La « Belle Province » de la science régionale québécoise. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4, 471–489.
- Lamoureux, Henri, Lavoie, Jocelyne, Mayer, Robert, et Panet-Raymond, Jean (dir.). (2008). *La pratique de l'action communautaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lévesque, Benoît. (2001). *Le modèle québécois : un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société?* Montréal : Cahiers du CRISES.
- Lévesque, Benoît. (2002). Le modèle québécois : Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société? *Revue Interventions économiques*, 29. URL : <https://journals.openedition.org/intervention-seconomiques/1012> [30 juin 2023]
- Lévesque, Benoît. (2005). Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois. Dans Lafontaine, Danielle, et Jean, Bruno (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 1 : Des politiques aux théories : les modèles de développement régional et de gouvernance en débats* (pp. 15–43). Rimouski, Québec : GRIDEQ. URL : <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/569> [30 juin 2023].
- Lévesque, Benoît, et Mager, Lucie. (1992). Vers un nouveau contrat social? Éléments de problématique pour l'étude du régional et du local. Dans Gagnon, Christiane, et Klein, Juan-Luis (dir.), *Les partenaires du développement face au défi du local* (pp 19-68). Chicoutimi, Québec : Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi. URL : <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/1925/> [30 juin 2023].
- Lévesque, Benoît, et Mager, Lucie. (1995). L'institutionnalisation des nouvelles dynamiques de concertation locale et régionale au Québec : les acteurs sociaux à la recherche d'une stratégie gagnante. Dans Gagnon, Alain-G., et Noël, Alain (dir.), *L'espace québécois* (pp 106–135). Montréal : Les Éditions Québec/Amérique.
- Lévesque, Benoît, et Mendell, Marguerite. (1999). L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. *Lien social et Politiques*, 41, 105–118.
- Lévesque, Benoît, Bourque, Gilles L., et Vaillancourt, Yves. (1999). Trois positions dans le débat sur le modèle québécois. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(2), 1–10.
- Masson, Dominique. (2012). Changing state forms, competing state projects: Funding women's organizations in Quebec. *Studies in Political Economy*, 89(1), 79–103.
- Mayer, Margit. (2006). Manuel Castells' *The City and the Grassroots*. *International Journal of Urban and Regional Research*, 30(1), 202–206.
- Mercier, Clément, et Bourque, Denis. (2021). *Intervention collective et développement des communautés. Éthique et pratiques d'accompagnement en action collective*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mercier, Clément, Bourque, Denis, et St-Germain, Lise. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation. Série : Documentation et diffusion*, 8. Gatineau, Québec : ARUC-ISDC. URL : https://www.consortium-mauricie.org/file/aruc_se—minaire-participation-citoyenne.pdf [30 juin 2023].
- Molina, Oscar, et Rhodes, Martin. (2002). Corporatism: The past, present, and future of a concept. *Annual Review of Political Science*, 5(1), 305–331.
- Patsias, Caroline, et Patsias, Sylvie. (2006). Les comités de citoyens, une transformation « par le bas » du système démocratique ? L'exemple des groupes québécois et marseillais. *Politique et Sociétés*, 25(1), 57–81.
- Paumier, Romain. (2022). *Le travail des politiques publiques : développement et (re)production des organismes communautaires en réduction des méfaits aux usages de drogues à Montréal* [thèse doctorale en sociologie]. Montréal : Université du Québec à Montréal.

- Pickvance, Chris. (2003). From urban social movements to urban movements: A review and introduction to a symposium on urban movements. *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(1), 102–109.
- Reynaud, Jean-Daniel. (1988). Les régulations dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome. *Revue française de sociologie*. 29(1), 5–18.
- Robitaille, Martin. (2006). La transformation des métiers du développement territorial au Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 573–595.
- Robitaille, Martin. (2016). *Les métiers du développement territorial au Québec : être un agent de développement aujourd'hui*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rocheffort, David A., Rosenberg, Michael, et White, Deena. (1998). Community as a policy instrument: A comparative analysis. *Policy Studies Journal*, 26(3), 548–568.
- Savard, Sébastien, Harvey, Benoît, et Tremblay, Sabrina. (2008). Les relations de collaboration entre le secteur public et les organismes communautaires du secteur jeunesse-enfance-famille : entre la sous-traitance et la coconstruction. *Canadian Public Administration*, 51(4), 569–588.
- Savoie, Donald J. (2000). *Le développement économique communautaire au Canada atlantique : illusion ou panacée?* Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional, Université de Moncton. URL : <https://idjs.ca/images/documentsDeTravail/Le-de%CC%81veloppement-e%CC%81conomique-communautaire-au-Canada-atlantique-illusion-ou-panace%CC%81e.pdf> [30 juin 2023].
- Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. (2022). *Soutien financier gouvernemental en action communautaire : état de situation 2020–2021*. Québec : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Shragge, Eric. (2006). *Action communautaire : dérives et possibles*. Montréal : Éditions Écosociété.
- Tremblay, Diane-Gabrielle, Klein, Juan-Luis, et Fontan, Jean-Marc (dir.). (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*. Québec : Télé-université, Université du Québec à Montréal.
- Tremblay, Marielle, Tremblay, Pierre-André, et Tremblay, Suzanne (dir.). (2006). *Le développement social : un enjeu pour l'économie sociale*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, Pierre-André, et Fournis, Yann. (2016). L'innovation communautaire, en lieu et place du mouvement social. Dans Klein, Juan-Luis, Camus, Annie, Jetté, Christian, Champagne, Christine, et Roy, Mathieu (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale* (pp 195–206). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ulysse, Pierre-Joseph, et Lesemann, Frédéric. (2007). *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré : le cas de Trois-Rivières*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Vaillancourt, Yves. (2019). De la co-construction des connaissances et des politiques publiques, *SociologieS* [en ligne]. doi : 10.4000/sociologies.11589
- Vibert, Stéphane. (2007). *La communauté au miroir de l'État : la notion de communauté dans les énoncés québécois de politiques publiques en santé*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- White, Deena. (1994). La gestion communautaire de l'exclusion, *Lien social et Politiques*, 32, 37–49.
- White, Deena. (2001). Maîtriser un mouvement, dompter une idéologie. L'État et le secteur communautaire au Québec. *ISUMA*, 2(2), 34–46.
- White, Deena. (2012). L'institutionnalisation de la résistance : la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. *Cahiers de recherche sociologique*, 53, 89–120.
- White, Deena. (2019). Les acteurs et les réseaux de l'institutionnalisation : la mise en œuvre contingente d'une politique de gouvernance. *SociologieS* [en ligne]. doi : 10.4000/sociologies.10282

L'AUTEUR

Yann Fournis est professeur au Département sociétés, territoires et développement à l'Université du Québec à Rimouski. Courriel : yann_fournis@uqar.ca .